



BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n° 46 du 12 décembre 2013

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

Grandes écoles

Calendrier des concours d'entrée - session 2014
note du 14-11-2013 (NOR : ESRS1300343X)

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

« Services informatiques aux organisations » : thème concernant l'épreuve E3 « analyse économique, managériale et juridique des services informatiques »
note de service n° 2013-0021 du 8-11-2013 (NOR : ESRS1327372N)

Personnels

CHSCT

Prorogation et réduction des mandats des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale
arrêté du 12-11-2013 - J.O. du 23-11-2013 (NOR : ESRH1324529A)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique
arrêté du 27-11-2013 (NOR : ESRR1300354A)

Conseils, comités et commissions

Composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche : modification
arrêté du 21-11-2013 (NOR : MENI1300550A)

Conseils, comités et commissions

Nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel à la CAP locale compétente à l'égard du corps des SAENES : modification
arrêté du 21-11-2013 (NOR : MENA1300546A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie
arrêté du 25-11-2013 (NOR : ESRR1300346A)

Nomination

Agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris III
arrêté du 4-10-2013 (NOR : ESRH1300341A)

Nomination

Agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'école centrale de Lyon
arrêté du 4-10-2013 (NOR : ESRH1300342A)

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie
arrêté du 22-11-2013 (NOR : ESRR1300345A)

Enseignement supérieur et recherche

Grandes écoles

Calendrier des concours d'entrée - session 2014

NOR : ESRS1300343X
note du 14-11-2013
ESR - DGESIP A2

I - Concours sur les programmes des classes préparatoires scientifiques offrant une option Mathématiques et physique (MP), Physique et chimie (PC), Physique et sciences de l'ingénieur (PSI), Technologie et sciences de l'ingénieur (TSI), Technologie, physique et chimie (TPC), Physique et technologie (PT)

École polytechnique (MP et PC), École supérieure de physique et de chimie industrielle de la Ville de Paris (PC) et les Écoles normales supérieures (Cachan, Lyon et Ulm) : les 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2014 ;

- Les candidats de l'option PSI (École Polytechnique et École normale supérieure de Cachan) composeront les 22, 23, 24 et 25 avril 2014 ;
- Pour l'option PT (École polytechnique et École normale supérieure de Cachan), les candidats composeront sur la banque PT, gérée par Arts et Métiers ParisTech (cf. infra).

Groupe Mines-Ponts (MP, PC, PSI) : les 28, 29 et 30 avril 2014 ;

- Pour l'option PT, les candidats composeront sur la banque PT, gérée par Arts et Métiers ParisTech (cf. infra).

Groupe Centrale : concours à épreuves communes (MP, PC, PSI, TSI) : les 2, 5, 6 et 7 mai 2014 ;

- Pour l'option PT, les candidats composeront sur la banque PT, gérée par Arts et Métiers ParisTech (cf. infra).

Banque TSI commune à l'École polytechnique et aux groupes Mines-Ponts et Centrale : les 2, 5, 6 et 7 mai 2014.

Concours communs polytechniques :

- MP, PC, PSI : les 9, 12, 13 et 14 mai 2014 ;
- PT : les candidats composeront sur la banque PT, gérée par Arts et Métiers ParisTech (cf. infra) ;
- TSI : les 9, 12, 13 et 14 mai 2014 ;
- TPC : les 12 mai et 2, 3 et 4 juin 2014.

École nationale de la statistique et l'administration économique (ENSAE) :

- Option mathématiques (MP) : voir supra les dates du groupe Mines-Ponts ;
- Option économie et sciences sociales : voir titre IV les dates du concours sciences sociales - banque École normale supérieure (ENS) et, titre III, celles de la Banque commune d'épreuves écrites pour le

haut enseignement commercial (BCE) ;

- Option économie et mathématiques : voir titre III les dates de la BCE.

École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï) :

- Filière MP : voir supra les dates des Concours communs polytechniques.

École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix (ENSAIT) :

- Filières MP, PC et PSI : voir infra les dates de la banque e3a ;

- Les candidats de la filière PT composeront sur les épreuves de la banque PT, gérée par Arts et Métiers ParisTech (cf. infra) ;

- Les candidats de la filière TSI composeront sur la banque des Concours communs polytechniques (CCP) : cf. supra ;

- Les candidats de l'option Adaptation technicien supérieur (ATS) composeront sur la banque ATS (voir titre V).

École nationale du génie de l'eau et l'environnement de Strasbourg (ENGEES) : filières MP, PC et PSI : les 9, 12, 13 et 14 mai 2014.

Écoles nationales supérieures des mines d'Albi-Carmaux, Alès, Douai, Nantes et École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA) Bretagne :

- Filières MP, PC et PSI : voir supra les dates du groupe Mines-Ponts ;

- Les candidats de la filière PT composeront sur les épreuves de la banque PT, gérée par Arts et Métiers ParisTech (cf. infra) ;

- Les candidats de la filière TSI composeront sur la banque des Concours communs polytechniques (CCP) : cf. supra ;

- Les épreuves orales (MP, PC, PSI et PT) se dérouleront du 23 juin au 11 juillet 2014.

Banque d'épreuves de la filière PT : les 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15 mai 2014.

e3a banque d'épreuves MP, PC et PSI : les 15, 16, 17 et 19 mai 2014.

École nationale d'aviation civile (Enac) :

- Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (bac + 2 années de CPGE) : du 9 au 11 avril 2014 (écrit) et du 2 au 5 juin 2014 (oral) ;

- Ingénieurs électroniciens des systèmes de sécurité aérienne (TSI, ATS, DUT et BTS) : les 14 et 15 avril 2014 (écrit) et les 26 et 27 mai 2014 (oral) ;

- Élèves pilotes de ligne (bac + 1 année de CPGE) : le 8 avril 2014 (écrit), ainsi que du 15 au 23 mai 2014 et du 11 au 20 juin 2014 (oral).

II - Concours sur les programmes des classes de type Biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST)

Écoles normales supérieures (Ulm, Lyon, Cachan) : les 5, 6, 7 et 9 mai 2014.

Banque groupe Agro-Véto :

- Filière BCPST : les 28, 29, 30 avril et 2 mai 2014 ;

- Filière TB : les 12, 13 et 14 mai 2014.

Géologie, eau et environnement (G2E) : les 12, 13 et 14 mai 2014.

III - Concours sur les programmes des classes préparatoires économiques et commerciales

Banque commune d'épreuves écrites pour le haut enseignement commercial (BCE) : les 29, 30 avril et 2, 5, 6, 7, 9, 12 et 13 mai 2014.

Ecricome : les 16, 17 et 18 avril 2014.

IV- Concours sur les programmes des classes littéraires

École normale supérieure (lettres) :

- Groupe lettres (A/L) : les 15, 16, 17, 18, 23 et 24 avril 2014 ;

- Groupe sciences sociales (B/L) - banque École normale supérieure (ENS) : les 22, 23, 24, 25, 28, 29 et 30 avril 2014.

École normale supérieure de Lyon (lettres et sciences humaines) :

- Série sciences économiques et sociales - banque ENS : les 22, 23, 24, 25, 28, 29 et 30 avril 2014 ;

- Série lettres et arts, série langues vivantes, série sciences humaines : les 15, 16, 17, 18, 23 et 24 avril 2014.

École normale supérieure de Cachan :

- Concours sciences sociales - banque ENS : les 22, 23, 24, 25, 28, 29 et 30 avril 2014 ;

- Concours langues étrangères - anglais : les 15, 16, 17, 18, 23 et 24 avril 2014.

Nota : Les épreuves du concours langues étrangères de l'École normale supérieure de Cachan sont communes aux épreuves du concours de l'École normale supérieure LSH (série langues vivantes, option anglais, excepté la géographie).

École nationale des Chartes :

- Concours d'entrée en 1ère année (sections A et B) : les 25, 28, 29, 30 avril et 2 mai 2014 ; les étudiants composeront également sur la Banque d'épreuves littéraires (BEL) organisée par les ENS, les 15, 18 et 23 avril 2014 ;

- Concours d'entrée en 2e année : du 24 mars au 16 mai 2014 (examen par le jury du dossier scientifique des candidats).

V - Concours sur programmes particuliers

École normale supérieure de Cachan :

- Concours post DUT/BTS : voir infra banque DUT/BTS, organisée par l'Ensea ;

- Concours design (Cachan C) : du 15 au 17 avril 2014 ;

- Concours droit, économie et gestion (Cachan D1) : du 23 au 25 avril 2014 ;

- Concours économie et gestion (Cachan D2) : du 23 au 26 avril 2014 ;

- Concours d'admission au département sciences du sport et éducation physique (2SEP) : du 24 au 26 mars 2014 ;

- Second concours (ex concours de troisième année) : les 12 et 13 mars 2014.

École normale supérieure :

- Second concours (médecine, sciences) : le 10 juin 2014.

Ecole normale supérieure de Lyon :

- Épreuves écrites du second concours : les 11, 12 et 13 juin 2014.

École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix (Ensit) :

- Concours B : épreuves orales du 17 mars au 4 avril 2014.

Concours commun national d'entrée dans certaines écoles d'ingénieurs réservé aux titulaires du Diplôme d'études universitaires générales (Deug - mention sciences) - ou d'une 2e année de licence validée (L2) sciences et technologie : les 19, 20 et 21 mai 2014.

Concours commun aux écoles supérieures d'agronomie réservé aux titulaires du Diplôme d'études universitaires générales (DEUG - mention sciences) ou d'une 2e année de licence validée (L2) sciences et technologie - concours B : le 14 mai 2014.

Écoles nationales vétérinaires - concours B : le 13 mai 2014.

Concours Avenir (ECE ; EIGSI ; EISTI ; EPF ; ESILV ; ESTACA) :

- Concours d'admission en 1ère année pour les élèves issus de la filière S : le 8 mai 2014 ;
- Concours d'admission en 1ère année pour les élèves issus de la filière STI2D : le 12 avril 2014.

École spéciale militaire de Saint-Cyr :

- Options lettres et sciences humaines et sciences économiques et sociales : voir titre III « Banque commune d'épreuves écrites pour le haut enseignement commercial (BCE) ».

Concours Geipi - Polytech (concours S et STI2D) et ENI de Tarbes (concours S) :

- ENI de Tarbes ;
- ESSTIN Nancy, EEIGM Nancy, ENSGSI Nancy, Ensim Le Mans, ISAT Nevers, Telecom Lille, Telecom Saint-Étienne, ISEL Le Havre, Esirem Dijon, ISTIA Angers, Sup Galilée Paris, ISTY Vélizy-Mantes, AgroSup Dijon, Grenoble INP - ESISAR Valence ;
- Polytech Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice-Sophia, Orléans, Paris-UPMC, Paris-Sud, Annecy-Chambéry, Tours
- Épreuves écrites : le 14 mai 2014.

Institut national de sciences appliquées de Strasbourg (cycle formation d'architectes) :

- Épreuves écrites : le 26 mai 2014.

Banque DUT/BTS organisée par l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy (Ensea) :

- Épreuves écrites : le 17 mai 2014 ;
- Épreuves orales : du 23 au 28 juin 2014.

Concours Adaptation technicien supérieur (ATS) organisé par l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy (Ensea) :

- Épreuves écrites : les 13, 14 et 15 mai 2014 ;
- Épreuves orales : du 17 au 20 juin 2014.

Concours Passerelle :

- EDC Paris, EM Normandie, EM Strasbourg, ESC Dijon, ESC Grenoble, ESC La Rochelle, ESC Montpellier, ESC Pau, ESC Rennes School of Business, ESC Troyes, Novancia Business School Paris, Télécom École de management ;
- Le 16 avril 2014.

Concours Écricome Tremplin :

- KEDGE Business School ; ICN Business School ; NEOMA Business School ;
- Le 19 avril 2014.

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

« Services informatiques aux organisations » : thème concernant l'épreuve E3 « analyse économique, managériale et juridique des services informatiques »

NOR : ESRS1327372N

note de service n° 2013-0021 du 8-11-2013

ESR - DGESIP A2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académies, chancelières et chanceliers des universités ; aux vice-recteurs ; aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur du centre national d'enseignement à distance ; au directeur du service interacadémique des examens et concours ; aux chefs d'établissement

L'arrêté du 26 avril 2011 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « services informatiques aux organisations » paru au Journal officiel de la République française le 17 mai 2011, prévoit dans la définition de l'épreuve E3 « analyse économique, managériale et juridique des services informatiques » un questionnement portant sur un thème juridique, pour deux sessions consécutives de l'examen.

Le thème choisi pour les sessions 2015 et 2016 est :

« responsabilité des administrateurs systèmes et réseaux ».

Les dispositions de la note de service ESRS1133444N n° 2011-1025 du 14-12-2011 paru au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche et au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 2 du 12 janvier 2012, sont abrogées à l'issue de la session 2014.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Pour la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,

Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Personnels

CHSCT

Prorogation et réduction des mandats des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale

NOR : ESRH1324529A

arrêté du 12-11-2013 - J.O. du 23-11-2013

ESR - DGRH C1-3

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 ; décret n° 2011-184 du 15-2-2011 modifié ; décret n° 82-453 du 28-5-1982 modifié, notamment article 78 ; décret n° 83-975 du 10-11-1983 modifié ; avis du comité technique central de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 16-11-2012

Article 1 - Le mandat des représentants du personnel titulaires et suppléants des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail suivants est prorogé jusqu'au 31 décembre 2014 :

- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public placé auprès du président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès du délégué régional de la délégation de Bordeaux « Aquitaine - Poitou-Charentes » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail « Nord - Pas-de-Calais » placé auprès du délégué régional de Lille « Nord - Pas-de-Calais - Basse-Normandie - Haute-Normandie - Picardie » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail « Picardie, Haute et Basse-Normandie » placé auprès du délégué régional de Lille « Nord - Pas-de-Calais - Basse-Normandie - Haute-Normandie - Picardie » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès du délégué régional de Marseille « Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de la déléguée régionale de Nantes « Bretagne - Centre - Pays de la Loire » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail « Alsace » placé auprès du délégué régional de Strasbourg « Alsace - Bourgogne - Champagne-Ardenne - Franche-Comté - Lorraine » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène de sécurité et des conditions de travail « Grand-Est » placé auprès du délégué régional de Strasbourg « Alsace - Bourgogne - Champagne-Ardenne - Franche-Comté - Lorraine » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de la déléguée régionale de Toulouse « Midi-Pyrénées - Limousin » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès du délégué régional de Paris V de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de la déléguée

- régionale de Paris VI de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de la déléguée régionale de Paris VII de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
 - comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de la déléguée régionale de Paris XI de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
 - comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de la déléguée régionale de Paris XII de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
 - comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès de l'administrateur du siège de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Article 2 - Le mandat des représentants du personnel titulaires et suppléants des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail suivants prend fin le 31 décembre 2014 :

- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès du délégué régional de Lyon « Rhône-Alpes » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- comité spécial d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placé auprès du délégué régional de Montpellier « Languedoc-Roussillon » de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Article 3 - Le président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 novembre 2013

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Pour la ministre des affaires sociales et de la santé
et par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice du pilotage des ressources, du droit des personnels et du dialogue social,
Arnaud Gauthier

Pour la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
et par délégation,
Le chef de service,
Pierre Coural

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1300354A
arrêté du 27-11-2013
ESR - DGRI

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 27 novembre 2013, sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique, en qualité de personnalités qualifiées choisies :

En raison de leur compétence scientifique et technologique :

- Anny Cazenave ;
- Christine Musselin ;
- Hélène Roche ;
- Marie-Noëlle Semeria.

Parmi les personnalités représentatives du monde du travail :

- Bernard Daugeras ;
- Madame Anousheh Karvar ;
- Patrick Montfort ;
- Francis Velain.

En raison de leur compétence dans le domaine économique et social :

- Olivier Delabroy ;
- Serge Goldstein-Desroches ;
- Jean-Paul Herteman ;
- Agnès Paillard.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche : modification

NOR : MENI1300550A
arrêté du 21-11-2013
MEN - IG

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 99-878 du 13-10-1999 modifié ; décrets du 3-1-2013 ; décret du 14-3-2013 ; arrêté ministériel du 17-11-2010 modifié par arrêtés ministériels du 24-8-2011 et 27-11-2012

Article 1 - Sont modifiées ainsi qu'il suit les dispositions de l'article premier de l'arrêté du 17 novembre 2010 susvisé :

En ce qui concerne les représentants titulaires de l'administration :

- Frédéric Guin, secrétaire général du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en remplacement de Jean Marimbert ;
- Pierre-Yves Duwoye, recteur de l'académie de Versailles, en remplacement d'Alain Boissinot.

En ce qui concerne les représentants suppléants de l'administration :

- Catherine Moisan, directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en remplacement de Michel Quéré.

Le reste sans changement.

Article 2 - Le chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 21 novembre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale,
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
Le chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
Thierry Bossard

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel à la CAP locale compétente à l'égard du corps des SAENES : modification

NOR : MENA1300546A
arrêté du 21-11-2013
MEN - SAAM A2

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 2009-1388 du 11-11-2009 ; décret n° 2010-302 du 19-3-2010 ; arrêté du 16-9-2010 ; arrêté du 4-10-2010 ; arrêté du 5-5-2011

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté du 5 mai 2011 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Représentants suppléants :

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle :

Au lieu de :

- Nicole Pigeon, front syndical SGEN-CFDT / SGPEN-CGT.

Lire :

- Madame Michèle Chanliou, front syndical SGEN-CFDT / SGPEN-CGT.

Article 2 - Le chef du service de l'action administrative et de la modernisation du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 21 novembre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le secrétaire général,
Frédéric Guin

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR1300346A
arrêté du 25-11-2013
ESR - DGRI - SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 25 novembre 2013, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie :

Au titre des personnalités choisies pour leur compétence scientifique, leur compétence d'administrateur de la recherche publique ou privée ou pour leurs responsabilités dans la société civile :

- Catherine Allais ;
- Claudie Haigneré ;
- Yves Le Bars ;
- Agnès Paillard.

Sur proposition de la directrice de l'institut, au titre des anciens auditeurs :

- Patricia Galeazzi ;
- Christian Noël du Payrat.

Mouvement du personnel

Nomination

Agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris III

NOR : ESRH1300341A
arrêté du 4-10-2013
ESR - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, en date du 4 octobre 2013, Nicole Daire est nommée dans l'emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris III (groupe II) pour une première période maximale de cinq ans, à compter du 1er octobre 2013.

Mouvement du personnel

Nomination

Agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'école centrale de Lyon

NOR : ESRH1300342A
arrêté du 4-10-2013
ESR - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, en date du 4 octobre 2013, Miguel Ortiz, inspecteur des finances publiques, est nommé dans l'emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'école centrale de Lyon (groupe III) pour une première période maximale de cinq ans, à compter du 1er septembre 2013.

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR1300345A
arrêté du 22-11-2013
ESR - DGRI - SETTAR C4

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 22 novembre 2013, Jean-Charles Quirion, professeur des universités, est renouvelé dans ses fonctions de délégué régional à la recherche et à la technologie de la région Haute-Normandie, pour trois ans à compter du 1er janvier 2014.